



« *Le premier instrument du génie d'un peuple, c'est sa langue.* » (Stendhal)

DE NOUVEAUX PROGRAMMES AUX CYCLES 1 ET 2

Ce quatrième numéro de la lettre trimestrielle du groupe Maîtrise de la Langue du Haut-Rhin se propose de présenter l'esprit du programme [pour le développement et la structuration du langage oral et écrit au cycle 1](#), ainsi que du [programme de français au cycle 2](#). Récemment publiés dans leur forme définitive, ces programmes ajustés ont vocation à être appliqués à la rentrée de septembre 2025. A la fois synthétiques dans leur présentation et précis dans leurs intentions, ils s'adosent aux guides Eduscol déjà publiés et s'appuient sur les préconisations du [Comité Scientifique de l'Education Nationale](#).

LES INTENTIONS GENERALES DES PROGRAMMES

Deux capsules vidéos publiées par la DGESCO explicitent les enjeux des nouveaux programmes au [cycle 1](#) et au [cycle 2](#).

Le programme du cycle 1, pour chaque composante, se décline en :

- Une introduction,
- Des points de vigilance renvoyant à des gestes professionnels
- Des tableaux par tranches d'âges (avant ou après 4 ans), qui mettent en regard de chaque objectif d'apprentissage, des exemples de réussite qui permettent d'attester l'atteinte de cet objectif.

Ces jalons sont essentiels au travail en équipe dans le cadre de la progressivité des apprentissages.

Les exemples de réussite constituent autant de repères sur une trajectoire d'apprentissages : l'élève ayant atteint la compétence sera en mesure d'être exposé à des situations pédagogiques plus complexes. Certains apprentissages à conduire sont ainsi proposés « à partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés ».

Le programme de cycle 2 poursuit des objectifs annuels, qui sont tout à la fois des points de repère pour les enseignants, et des étapes d'une trajectoire d'apprentissages au fil du cycle. Il s'adosse également à l'esprit des guides et notamment [Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP](#), avec des objectifs infra-annuels sur l'enseignement de la lecture, permettant de masser cet enseignement en début d'année.

LE PROGRAMME DU CYCLE 1

1. UNE PROGRESSIVITE PLUS DETAILLEE DES OBJECTIFS LANGAGIERS

Une évolution significative des contenus de programmes pour l'école maternelle entre 2021 et 2025 concerne la structuration plus détaillée et explicite des objectifs et des progressions dans différents domaines d'apprentissage, notamment le langage.

L'école maternelle est l'école du langage. L'approche interdisciplinaire est à prioriser. C'est parce que l'élève a agi à travers une activité physique ou artistique, par exemple, qu'il est confronté à un enjeu d'expression orale, support du développement et de la structuration progressive d'un langage de plus en plus élaboré.

Le **vocabulaire** est enseigné explicitement via quatre étapes : introduction de mots nouveaux, structuration du lexique, mémorisation, réutilisation dans des activités de la classe (cf. les recommandations du CSEN, « [Comment faciliter l'acquisition du vocabulaire à l'école maternelle ?](#) »)

L'élève doit maîtriser 2500 mots à son arrivée au CP. Beaucoup de mots nouveaux sont rencontrés dans des corpus dont l'organisation est pensée à l'échelle du cycle.

Les corpus proposés intègrent des mots de natures grammaticales différents. L'enseignement du vocabulaire s'organise dans un contexte déterminé qui donne sens à son emploi, en étroite relation avec la syntaxe et l'articulation, afin de permettre aux élèves de s'exprimer et de comprendre.

Dès l'âge de 3 ans, les élèves non-parleurs ou petits parleurs sont associés au maximum à toutes les interactions ; l'enseignant s'adresse à eux très fréquemment et énonce pour eux les réponses qu'ils ne formulent pas encore. Ils sont associés à tous les échanges de la classe, et bien que ces élèves soient encore non verbaux, ils enregistrent tout ce qui se passe et acquièrent ensuite une syntaxe élaborée. Toute énonciation même minimale est un élément dont l'enseignant s'empare pour faire en sorte que l'enfant construise son langage.

2. UN ENSEIGNEMENT EXPLICITE

Même si le langage se construit d'abord par imprégnation et imitation, les recherches ont montré que les écarts de langage, liés à l'environnement social, pouvaient être diminués par un [enseignement explicite](#) qui doit permettre aux enseignants de construire des séances dont l'objet est d'enrichir les productions orales des élèves. Il est donc préconisé d'expliquer aux élèves ce qu'ils sont en train de faire, de procéder à une pratique guidée (faire répéter des segments de phrases, des phrases complètes, l'usage de tel mot dans tel contexte) afin que la pratique autonome de l'élève se construise.

3. QUELQUES PISTES DE MISE EN ŒUVRE

L'école maternelle n'a pas d'horaires dédiés par domaines d'apprentissages. Toutefois, **le programme insiste sur la régularité et la récurrence de certains apprentissages.** Par exemple, des activités de mémorisation du vocabulaire méritent d'être menées une à deux fois dans la journée. Il en est de même pour la phonologie et la découverte du principe alphabétique qui doivent être réguliers avec des exercices quotidiens et répétés, parfois plusieurs fois par jour sur des temps courts, pour que les élèves puissent acquérir ces notions. **On favorisera également les temps d'interactions individuelles.**

Le vocabulaire et la syntaxe sont deux enjeux fondamentaux pour la suite de la scolarité. **Les mots nouveaux s'acquièrent dans un contexte syntaxique**, via des expressions et des tournures de phrases, qui contribuent à construire un bagage lexical.

4. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS

Le programme « pour le développement et la structuration du langage oral et écrit au cycle 1 » s'inscrit en cohérence avec les ressources déjà existantes et dont la pertinence est réaffirmée :

- [Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle](#)
- [Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle](#)
- [Pour l'éveil à la diversité linguistique en maternelle](#)

Le programme de cycle 1 sera prochainement enrichi de ressources complémentaires, adossées aux catégories d'âges (avant/après 4 ans).

LE PROGRAMME DU CYCLE 2

Toutes les composantes de l'enseignement du français contribuent à l'acquisition et à l'enrichissement de la langue : **la lecture, l'écriture, l'oral, le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe** sont autant de champs de la discipline structurés séparément, mais qui constituent en réalité un ensemble. Le programme présente **des tableaux de**

fréquence des temps d'apprentissage relevant de chacun de ces composantes du français : réaffirme la nécessaire régularité des apprentissages fondamentaux, notamment en lecture et en écriture, qui implique un enseignement très régulier au sein de séances courtes aux objectifs ciblés.

Les rituels pédagogiques désignent un geste professionnel qui est répété à l'identique et qui vise tel ou tel objectif d'automatisation. La pratique de la « phrase du jour », par exemple, vise l'installation progressive de la compréhension du fonctionnement des chaînes d'accord dans le groupe verbal, dans le groupe nominal, mais aussi la mémorisation, l'installation d'automatismes et le recours aux analogies morphologiques en orthographe lexicale.

Lecture	Identifier les mots de manière de plus en plus aisée Lire à voix haute Comprendre un texte Devenir lecteur
Écriture	Apprendre à écrire en écriture cursive Encoder puis écrire sous dictée Copier et acquérir des stratégies de copie Produire des écrits
Oral	Écouter pour comprendre Dire pour être compris Participer à des échanges
Vocabulaire	Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines Établir des relations entre les mots Réemployer le vocabulaire étudié Mémoriser l'orthographe des mots
Grammaire et orthographe	Se repérer dans la phrase simple Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l'orthographe grammaticale

1. LANGAGE, VOCABULAIRE, LISTES DE MOTS ET GRAMMAIRE

Le programme réaffirme l'importance du modèle langagier dont l'enseignant doit être le garant afin de faire accéder tous les élèves à une richesse lexicale et syntaxique qui est la marque de l'école. Ce langage, parfois éloigné de celui que les enfants connaissent au sein du contexte familial, est vecteur d'une future intégration dans la société.

Les enfants ont également besoin d'échanger entre eux, et le programme suggère de porter **des projets oraux ambitieux**, notamment en fin de cycle.

Le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe sont présentés de façon séparée, et une place singulière est donnée au **vocabulaire dont l'enseignement devient primordial**. « *L'enseignement de la langue est au service des compétences langagières, à savoir la lecture, l'écriture et l'oral, et de même, la lecture, l'écriture et l'oral sont un terreau qui permet d'observer, d'étudier, de travailler la langue.* » (Catherine Mottet, IGESR, DGESCO).

Le programme évoque des **corpus de mots en réseaux** qu'il importe de travailler. Il est préconisé de regrouper des mots autour de thèmes qui peuvent être liés, par exemple, à une sortie pédagogique, à une lecture, à un événement dans la classe. Ces réseaux sont constitués de mots de toutes les natures grammaticales, mis en relation (noms mais aussi adjectifs, verbes, adverbes, etc.).

A cet égard, la didactique des langues vivantes se montre très instructive pour l'enseignement du français, qu'il s'agit en partie de considérer comme une langue vivante. Le recours à des expressions et formulations élaborées, mobilisé dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes et que les élèves apprennent, est transposable à l'enseignement du français. C'est d'autant plus pertinent dans le cadre des classes de l'éducation prioritaire aux nombreux élèves allophones.

L'enseignement de **l'orthographe** lexicale est corrélé à celui du vocabulaire. Le recours à l'étymologie, au-delà du travail ordinaire sur les familles de mots, permet de jeter des ponts sémantiques entre des mots apparemment sans lien direct (sur ce sujet, on pourra se référer au [second numéro de la lettre Sur le bout de la langue](#), sur le site départemental MDL).

La découverte, la compréhension et la mise en œuvre progressive de l'orthographe grammaticale renvoient à la rencontre des règles d'orthographe qui vont faire l'objet d'un enseignement explicite. Par exemple, au cycle 2, la compréhension des chaînes d'accords

s'envisage dès les premiers essais d'écriture des élèves, en éveillant ces derniers à une vigilance orthographique. Il s'agit pour les élèves de comprendre très vite qu'écrire ne procède pas uniquement d'un encodage de sons, mais aussi du respect de règles orthographiques et de la connaissance de l'orthographe des mots.

2. L'ENSEIGNEMENT DU GESTE D'ÉCRITURE, LA COPIE ET LA LECTURE DE PIÈCES DE THÉÂTRE

Si le geste d'écriture doit être stabilisé à la fin du CP, il nécessite d'être renforcé au CE1 et au CE2 via l'exercice de la copie guidée, afin que les élèves gagnent en endurance, en rapidité et en lisibilité. Il est nécessaire de favoriser l'écriture des élèves en réduisant le recours à la photocopie. La copie manuscrite aide à fixer les notions étudiées et permet aussi d'élaborer des outils et des référents, utilisables par les élèves et consultables par les familles.

Les pièces théâtrales appartiennent à la culture littéraire et leur étude peut débuter au cycle 2. Le nouveau programme incite les enseignants à s'emparer des textes théâtraux à destination du jeune public, trop peu mobilisés.

3. L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE

Les 15 occurrences du terme « explicite », dans le programme de français au cycle 2, témoigne de l'importance donnée à des démarches pédagogiques susceptibles de s'approcher des élèves les plus éloignés des attendus de l'école, afin de les faire accéder quotidiennement aux enjeux des apprentissages, aux attendus lors des temps d'évaluation, aux critères de réussite, aux stratégies efficaces à mobiliser, aux étapes de l'apprentissage, aux progrès réalisés au fil de son parcours.

4. LE PILOTAGE PÉDAGOGIQUE POUR LES DIRECTEURS

Ce programme constitue un outil pour piloter l'école sur le plan pédagogique, parce qu'il fixe des points de repères par année et qu'il sous-tend une progression cohérente en équipe au sein du cycle.

Adossée à une analyse des résultats des élèves aux évaluations nationales, cette logique longitudinale doit permettre, pour le directeur ou la directrice d'école, de fixer des priorités dans le cadre du projet d'école (analyse des besoins prioritaires des élèves, mise en œuvre d'une stratégie commune, harmonisation des pratiques, élaboration de programmations, sanctuarisation d'outils communs au service de la réussite des élèves).

5. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS

Le site Eduscol héberge d'abondantes ressources en cohérence avec l'esprit du programme :

- Le [guide pour enseigner la lecture et l'écriture au CP](#)
- Le [guide pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1](#)

On pourra par exemple se référer aux contenus déclinés, au CE1, pour l'enseignement du geste d'écriture et la copie (un chapitre entier est consacré aux stratégies de copie, avec une progression possible et des exemples de mise en activité).

[Les ressources de Canopé sur les pratiques théâtrales à l'école](#) sont très complètes, proposant aussi bien des textes choisis que des extraits de mise en scène.

EN RESUME

Ces nouveaux programmes, qui seront accompagnés de ressources diverses, seront applicables dès la rentrée 2025, pour les cycles 1 & 2. Ils aspirent à être plus compréhensibles, synthétiques, mais aussi concrets pour les enseignants. Ils mettent en avant le pilotage pédagogique des directeurs. Ils sont le fruit d'une étroite collaboration avec les données de la recherche qui préconisent un enseignement du vocabulaire au plus près de la syntaxe, gage de réussite langagière, un enseignement explicite, et un retour sur erreur par [le feedback](#).



GT Maîtrise de la Langue

Contact : ce.0680123P@ac-strasbourg.fr

Site : https://portailpedagogique68_1d.site.ac-strasbourg.fr/maitrise-langue/